



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription

**Date de publication:** SHAB - 20.06.2019

**Numéro de publication:** HR01-1004656252

**Canton:** VD

**Entité de publication:**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées Expression Coiffure AS Sàrl, Lausanne

Expression Coiffure AS Sàrl Boulevard de Grancy 58  
1006 Lausanne

**Forme juridique:** Société à responsabilité limitée (SARL)

**IDE:** CHE176212233

**Siège:** Lausanne

**Objectif**

la société a pour but l'exploitation de salon de coiffure (pour but complet cf. statuts).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 10775 du 17.06.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

### Révision:

Renonciation à la révision

Expression Coiffure AS Sàrl, à Lausanne, Boulevard de Grancy 58, 1006 Lausanne, CHE-176.212.233. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 3 juin 2019. But: la société a pour but l'exploitation de salon de coiffure (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens selon convention du 3 juin 2019: actifs (CHF 40'146.71) et passifs envers les tiers (CHF 11'235.62) de l'entreprise individuelle "Expression Coiffure, Stefanelli Anna" (CHE-344.832.734), à Lausanne, soit un actif net de CHF 28'911.09, accepté pour CHF 28'900; en contrepartie, il est remis 200 parts de CHF 100, le solde de CHF 8'900 constituant une créance de l'apporteuse envers la société. Associée-gérante présidente avec signature individuelle: Stefanelli Anna, d'Italie, à Lausanne, avec 200 parts de CHF 100. Signature collective à deux est conférée à Cuoco Carmine, de et à Lausanne, et Cuoco Mirko, d'Italie, à Cossonay, gérants. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 3 juin 2019, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.